

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 378

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA 29.

Nombre de présents 24

Quorum : 15

 Quorum non atteint => CA à reconvoquer le

Convoqué le 13 novembre 2014

Réuni le 25 novembre 2014.

Sous la présidence de Philippe BARRAT, Principal.

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R421-25.

VU

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Non Oui

Nombre : 1

Libellé de la délibération :

Convention de partenariat avec l'Association « Les Librairies atlantiques en Aquitaine » relative au projet **Courant livre chez mon libraire** subventionné par la Région Aquitaine, les Départements de la Gironde, de la Dordogne et des Landes, la DRAC et le Rectorat. En tant qu'organisme mutualisateur, l'Association sus-nommée s'engage à distribuer au collège, à partir de janvier 2015, des bons d'achats individuels d'une valeur de 30 € contre une participation versée par le collège de 10 €. Le projet a été validé pour 30 élèves, représentant

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Le président du Conseil d'administration

Nom : BARRAT

Prénom : Philippe

Signature :

Date 26/11/2014

Date de transmission à l'autorité de contrôle : 26/11/2014

Date de publication

Date d'exécution :